

## REUNION DU CONSEIL DES SAGES 22 MARS 2011

Présents : Mme ALVES – MM AVANNIER – BESNARD – Soeur Renée BOUEE – MM BOUVET – BUARD – Mmes CAGNA – CHESNEAU – DEZON – ESNAULT – JANVIER – JOUET – M. LE DANTEC – Mme LE GUERINEL – M. LEGROUX – Mme LEMARCHAND – M. MARTEAU – Mme TAROT – M. THOMAS

Absents et excusés : Mmes MAIGNE – METAIRIE – M. PLET

Assistaient également : Mme LAURENT - MM SOTO – MORINEAU, Adjoints – Mme TRIDON, Conseillère Municipale déléguée.

M. AVANNIER ouvre la séance et procède à l'appel.

### ► VISITE DU SENAT :

M. SOTO informe l'assemblée que la visite du Sénat, sur l'invitation du Sénateur ZOCHETTO pourrait avoir lieu le 6 ou 7 septembre 2011. L'assemblée retient le mardi 6 septembre.

La ville d'Evron prendra en charge le transport en car (devis : environ 1 000 €). Le départ pourrait avoir lieu vers 7 h 30 – 8 h 00. Déjeuner à l'arrivée à Paris dans le secteur du Palais du Luxembourg (pique-nique ou restaurant à charge de chaque participant).

L'après-midi visite guidée du Sénat (accueil par Mme BOURGOIN Monique, Attachée parlementaire de François ZOCHETTO), retour vers 17 h 00 – arrivée à Evron vers 20 h 30.

### ► DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE :

Mme Marie-Ange LAURENT, Adjointe au Finances, présente et explique le DOB 2011.

#### - Contexte national :

2010 fût une année de transition.

A compter de 2011, les collectivités recevront de nouveaux produits de fiscalité pour remplacer la Taxe Professionnelle (C.E.T – TASCOT – IFER) ainsi que deux dotations qui permettent de garantir la neutralité budgétaire de la réforme.

#### - Contexte local :

Le taux des impôts locaux seront inchangés pour les contribuables. Le produit fiscal des TH et FB du Département et de la Région seront transférés aux communes pour compenser en partie la suppression de la T.P. L'augmentation sera de 2 %, celle des bases décidées par l'Etat.

#### - Dettes :

A compter de 2013, il n'y aura plus de remboursement pour le complexe sportif.

#### - Epargne :

Baisse de l'Epargne sur les 4 prochaines années provoquée par la moindre évolution des recettes de fonctionnement et à l'augmentation des dépenses de personnel.

#### - Les charges :

Les dépenses de personnel ne devraient pas augmenter en 2011, la dépense supplémentaire venant de l'embauche d'un animateur dans le cadre du FISAC dans le courant du 2ème semestre (rénovation des commerces et de l'artisanat)

**- Investissement :**

Reconduction des 3 autorisations de programme-crédit de paiement votées en 2010 :

- . Multi-accueil : 780 000 € sur une durée de 2 ans
- . Redynamisation du centre ville (phase 1) : 2 200 000 € sur 2 ans
- . Vestiaires zone verte : 700 000 € sur 3 ans

Nouveau programme : voirie et accessibilité des bâtiments

Maintien des «investissements récurrents» sur les 4 prochaines années :

- . Matériel : 150 000 €
- . Informatique et téléphone : 50 000 €
- . Accessibilité-voirie : 50 000 €
- . Bâtiments communaux : montant variable

Mme LAURENT évoque également les budgets annexes :

- . pompes funèbres
- . lotissement des Serres : parcelles gelées pour le tracé de la Rocade
- . ZI de Maubaud 2 : poursuite des ventes
- . ZI de Maubaud 3 : viabilisation terminée – début des ventes
- . Lotissement de la Nochetière : vente des 3 dernières parcelles

Le détail du DOB figure sur Internet : [www.evron.fr](http://www.evron.fr) , rubrique «Vie Municipale»

L'assemblée remercie Mme LAURENT pour son brillant exposé et la clarté des explications fournies.

► **DIVERS :**

M. SOTO donne des précisions sur les containers d'ordures ménagères enterrés. Il est prévu de réaliser des travaux autour de la médiathèque dans le cadre de la redynamisation du Centre Ville pour éviter de tout casser ultérieurement.

Les travaux d'aménagement du Centre Ville suivent leur cours.

Mme ESNAULT demande ce que va devenir le «Bar TOUATI» ?

M. MORINEAU précise que la licence IV a été récupérée.

**- Pôle Santé :**

Le sujet est toujours d'actualité dans le cadre de la C.C.P.E et de la Grande Communauté de Communes. La difficulté rencontrée vient des médecins : il faut au minimum 2 médecins pour créer un Pôle Santé.

Le lieu proposé serait les bâtiments de l'ancienne Ecole de la Perrière.

**- Trésorerie :**

La ville serait d'accord pour leur proposer quelque chose de plus grand, la grande difficulté c'est que l'Etat ne veut pas payer plus de loyer. L'ancienne école, route de Neau, leur conviendrait (bâtiment en bordure de la rue de la Libération).

**- Gendarmerie :**

Il est demandé un agrandissement pour les bureaux, de plus, actuellement, plusieurs gendarmes sont logés à l'extérieur de la Brigade de Gendarmerie.

**- Abbaye :**

Le Cabinet en charge du devenir a proposé de bonnes idées mais hors de prix et incompatibles avec les finances de la ville (l'aménagement des jardins pour 1.8 millions d'Euros).

M. le Maire a demandé de revoir la copie ; le problème reste entier, toujours à la recherche de financeurs.

Mme ESNAULT informe l'assemblée qu'elle a eu récemment un contact avec la veuve de Maurice ROCHER qui serait prête à fournir des tableaux pour la réalisation d'un musée.

**- Réunions de quartiers :**

Des réunions de quartiers seront mises en place par le Conseil Municipal (3 secteurs : Est - Centre - Ouest) début mai 2011.

**- Grande Communauté de Communes :**

M. MARTEAU demande où en sont les tractations pour regrouper les 4 communautés de communes et le SVET pour en faire une seule.

La décision sera difficile à prendre, en particulier pour la C.C.P.E

**- Vacances des Séniors :**

Mme TRIDON signale qu'il reste des places disponibles pour St Gilles Croix de Vie. Faire de la propagande pour compléter : 18 minimum - 25 maximum. Date limite d'inscription le 31 mars pour un séjour du 2 au 6 mai 2011.

|  |
|--|
| <p>La prochaine réunion aura lieu le Mardi 24 mai 2011 à 17 h 00<br/>La séance est levée à 18 h 20</p> |
|--|